Alsace – prison et interdiction définitive du territoire pour trois Roumains, voleurs de centaines de mètres de câbles en cuivre de la SNCF… Leurs actes avaient provoqué de fortes perturbations sur le réseau

23/05/2025 à 23h16



Le tribunal correctionnel de Colmar a condamné vendredi trois personnes, deux hommes et une femme, à des peines de prison ferme pour avoir commis des vols de câble en cuivre de la SNCF en mars. Les deux hommes ont été condamnés à deux ans et deux ans et demi de prison ferme. La femme, jugée pour recel, a elle écopé de 18 mois de prison dont dix ferme. Âgés de 26 à 38 ans et de nationalité roumaine, chacun d'eux a aussi reçu une interdiction définitive du territoire français. (…)

Ils ont été reconnus coupables d'avoir commis des vols à Raedersheim et Merxheim (Haut-Rhin) les 5,6 et 12 mars, entraînant de fortes perturbations sur le trafic ferroviaire

entre Colmar et Mulhouse. La région Grand Est avait précisé que des câbles avaient été dérobés sur *«plusieurs centaines de mètres»*. (…)

L’enquête de gendarmerie avait conduit à l’interpellation mercredi de ces trois ressortissants roumains vivant dans un squat à Illzach, où de nombreux outils ont été trouvés.

Le Figaro